



**CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE D'UEBERSTRASS**  
**Compte rendu de séance du vendredi 11 décembre 2020**

*Sous la présidence de Madame LEY Marie-Cécile, Maire*

Madame le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20H00

Présents : M. WININGER Sébastien, Mme LEY Marie-Eve, Mme VANSTEENKISTE Paméla, Adjoint, MM. STREICHER Marc, RABASTE Michel, BERTHAULT Pascal, PETER Daniel, Mmes SAHM Aurélie, PATRIX Caroline, ECKENSCHWILLER Carine

Secrétaire de séance : M. WININGER Sébastien

Convocation envoyée le 07 décembre 2020

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 11 septembre 2020
2. Décision modificative : crédits supplémentaires
  - budget communal
  - budget de l'eau
3. Mise en place des concessions : décalage de la date pour la régularisation privilégiée
4. Organisation du temps scolaire
5. Information sur la fibre et sur le fond de concours
6. Association foncière : information sur le changement de prestataire
7. Contestation du PLU : jugement du TA de Strasbourg du 12/11/2020
8. Divers DEVIS à présenter
9. Rapport de conformité de l'année 2019 de la rhizosphère
10. Informations sur la sécurité routière
11. Divers

**POINT 1 – Approbation du procès-verbal de la réunion du 23/10/2020 :**

Le procès-verbal, envoyé à tous les membres du conseil municipal le 18/11/2020, est commenté par le maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

**POINT 2 – Décision modificative : crédits supplémentaires**

Budget communal

Après délibération le conseil approuve à l'unanimité la décision modificative suivante :

Dépense de fonctionnement :

DF 023 023 : -13639,52€

DF 042 6811 : +13639,52€

Dépense d'investissement

RI 021 021: -13639,52

RI 040 28041581 : +50€

RI 040 28041641 : + 6200€

RI 040 2804411 : + 7389,52€

Budget de l'eau

Après délibération le conseil approuve à l'unanimité la décision modificative suivante :

Dépense de fonctionnement, chapitre 11 : - 1000€

Dépense de fonctionnement, chapitre 14 : + 1000€

### **POINT 3 – Mise en place des concessions : décalage de la date pour la régularisation privilégiée**

Le conseil après délibération décide que les demandes déposées avant le 1<sup>er</sup> mars 2021 bénéficieront d'un demi-tarif, soit 50€ pour une concession de 15 ans pour une tombe simple et 100€ pour une concession de 15 ans pour une tombe double.

### **POINT 4 – Organisation du temps scolaire**

Madame le Maire informe le conseil que l'inspection d'académie nous a avisé de la nécessité, même en cas de reconduction à l'identique, d'adopter par délibération l'organisation du temps scolaire pour notre école à l'issue de la période de validité de 3 ans.

### **POINT 5 – Information sur la fibre et sur le fond de concours**

Madame le maire informe les membres du conseil que le déploiement de la fibre optique entre les villages voisins et jusqu'au boîtier de chaque rue du village est réalisé. Par la suite nous devrions bénéficier d'une réunion d'information préalable à la venue des opérateurs pour le démarchage.

Madame le maire informe son conseil que la communauté de commune Sud Alsace Largue sollicite la participation des communes pour le financement du déploiement de la fibre à hauteur de 50 % des dépenses engagées par le biais d'un fond de concours.

### **POINT 6 – Association foncière : information sur le changement de prestataire**

Madame le maire indique aux membres du conseil que l'UAF cesse à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Deux prestataires offrent des services équivalents nous évitant une gestion en interne trop lourde : MSV services et MSA services. Le PETR a été également sollicité afin d'offrir aux communes un service. Madame le maire propose d'attendre une éventuelle offre de service de la part du PETR et à défaut de souscrire à l'offre de MSV services.

### **POINT 7 – Contestation du PLU : jugement du TA de Strasbourg du 12/11/2020**

Madame le maire fait lecture des éléments essentiels du jugement après avoir explicité le contexte au conseil.

### **POINT 8 – Divers DEVIS à présenter**

- Maîtrise d'œuvre pour la mise en accessibilité de l'ensemble Ecole – Mairie – Péri
- Travaux sur la chapelle St Jean

### **POINT 9 – Rapport de conformité de l'année 2019 de la rhizosphère**

Non traité, reporté au prochain conseil

### **POINT 10 – Informations sur la sécurité routière**

Suite à notre rencontre avec les représentants du département, nous poursuivons notre réflexion autour du respect de la limitation de vitesse dans notre village.

Le respect de nos engagements électoraux pourrait passer par des dispositifs de limitation de vitesse restant à définir et qui pourraient être positionnés aux entrées du village en venant de DELLE et en venant de FRIESEN. Les recherches de compromis en termes de coût, d'utilisateur et de sécurité sont en cours.

### **POINT 11 – Plan de coupe**

M. WININGER Sébastien présente le plan de coupe établi par l'ONF pour l'année 2020 au conseil. Dans les faits, les parcelles exploitées en priorité ont été celles déperissantes à hauteur de 850m3. Compte tenu du prix de vente, il est proposé de limiter la coupe cette année à ces coupes sanitaires. L'attention du conseil est attirée sur le fait que les recettes seront moindres.

### **POINT 12 – Divers**

- Pas de nouvelles sur le déroulement des travaux par EDF Grand 'rue
- Défibrillateur : démarche d'acquisition à faire, possibilité de subvention à étudier
- Site internet : livraison prévue pour fin décembre, Madame le maire fait « visiter » le site aux membres du conseil

La séance est levée à 22H50.